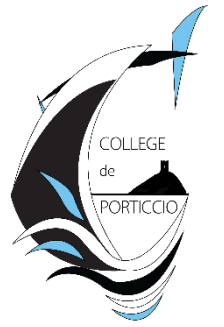


BIENVENUE AU COLLEGE DE PORTICCIO



Nous avons conçu ce petit guide qui a pour objectif de simplifier tes premiers contacts avec les différentes personnes que tu vas rencontrer au collège et qui répondra aux questions que tu te poses sur ton nouvel établissement et son fonctionnement.

Bien sûr, n'hésite pas à te renseigner auprès d'un personnel de l'établissement, nous sommes là pour t'aider dans tes premiers pas de collégien.



Clique sur les  pour afficher les présentations...

Année 2020-2021

La direction et l'administration

M. GIOCANTI, la principal

C'est la plus haute autorité du collège.

Il dirige, gère et organise la vie du collège. Il préside le Conseil d'Administration, qui est la réunion au cours de laquelle sont prises toutes les décisions importantes pour la vie du collège.

Mme GEAIRAIN, la secrétaire de direction,

Elle joue un rôle clé dans la gestion et la circulation des informations relatives à la vie de l'Établissement.

C'est à elle qu'il faut s'adresser pour les documents administratifs (certificat de scolarité, ASSR,...).

Mme SINI, la gestionnaire

Elle prépare le budget du collège, établit, suit et réceptionne les commandes, tient la comptabilité, est responsable de la demi-pension et dirige l'équipe des personnels de service.

Mme ANTONA, la secrétaire de gestion

Elle seconde la gestionnaire dans ses tâches.

C'est à elle qu'il faut s'adresser pour :

- Le paiement de la restauration scolaire,
- La bourse de collège,
- La carte du restaurant scolaire.



La vie scolaire

Mmes CULIOLI et HOSTACHE

Elles organisent la vie collective, hors du temps de classe, en liaison avec les professeurs de l'établissement,

Les Assistants d'Education

Ils ont un contact facile avec les élèves auprès desquels ils jouent un rôle éducatif déterminant. Ils surveillent les couloirs, l'étude, la cour et le restaurant scolaire. Ils relèvent les absences d'élèves et leurs justificatifs. Leur disponibilité et leur présence sur le terrain font d'eux des interlocuteurs privilégiés des élèves.



Le CVC est une instance composée d'élèves, parents ou personnels du collège. C'est un lieu de partage, d'écoute et de dialogue autour des propositions et suggestions des élèves pour améliorer le cadre de vie du collège.

Elles interviennent dans les 3 domaines suivants :

- la politique éducative de l'établissement et l'éducation à la citoyenneté
- le suivi des élèves
- l'organisation de la vie scolaire



Le Centre de Documentation et d'Information

Mme RENUCCI

C'est un professeur un peu différent qui peut prendre en charge toutes les classes ou des élèves en particulier, en dehors des heures de cours ou pendant certains cours.

Elle enseigne les méthodes de recherche documentaire aux élèves et peut aussi les aider dans leur travail personnel.



Le CDI est un lieu qui permet d'accéder à l'information et la documentation. Tu y trouveras par exemple tout ce qui va vous permettre de faire des recherches pour le travail scolaire, de faire un exposé, ou tout simplement de satisfaire ta curiosité.

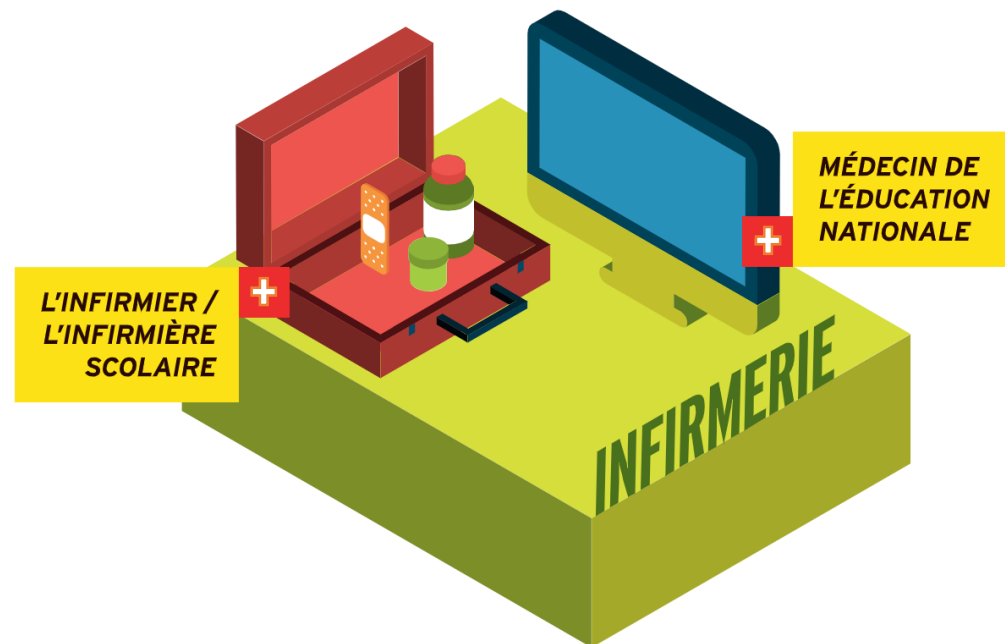


Le pôle médical

Mme MUTEL, l'infirmière

Tu la connais peut-être de l'école primaire, elle accueille, soigne et écoute les élèves.

Elle est le référent santé au collège et participe à diverses actions de préventions.



Dr ROSSI, le médecin scolaire

Il s'occupe de la prévention et de l'information.

Il fait passer les visites médicales.



Le pôle social

Mme NESI, l'assistante sociale,
Elle aide les élèves dans différents domaines : soutien aux élèves et aux familles rencontrant des difficultés personnelles, éducatives ou financière (pour le paiement de la restauration scolaire, voyage scolaire, vestimentaire et fournitures,...), Elle est présente au collège les mercredis matin et jeudis journée



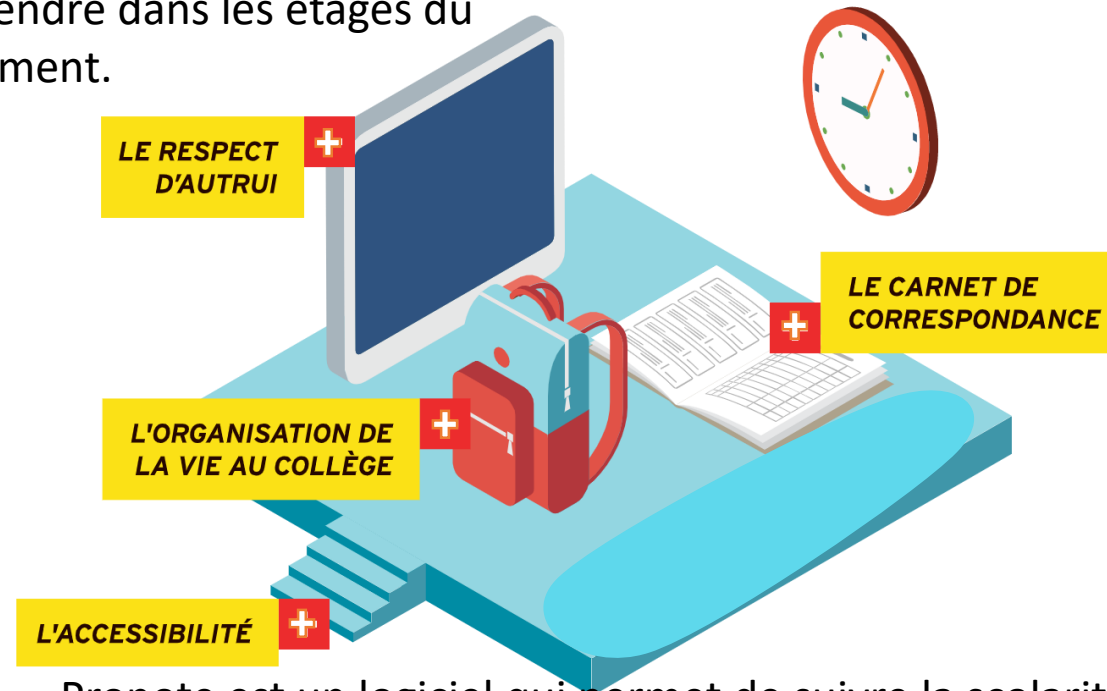
Il assure une permanence hebdomadaire dans l'établissement mais peut aussi recevoir les familles au CIO (Centre d'Information et d'Orientation).
Il aide les élèves à construire leur projet d'orientation et leur apporte un soutien psychologique.
Les rendez-vous avec le PsyEN se prennent auprès des CPE.



Le cadre de vie

Un ascenseur permet aux élèves en situation de handicap ou blessés de se rendre dans les étages du bâtiment.

Des casiers sont situés dans les couloirs qui mènent au premier étage. Un casier te sera attribué en début d'année, tu devras le partager avec un camarade de ta classe. On peut s'y rendre à la récréation et pendant l'heure des repas. N'oublie pas d'y apposer un cadenas.



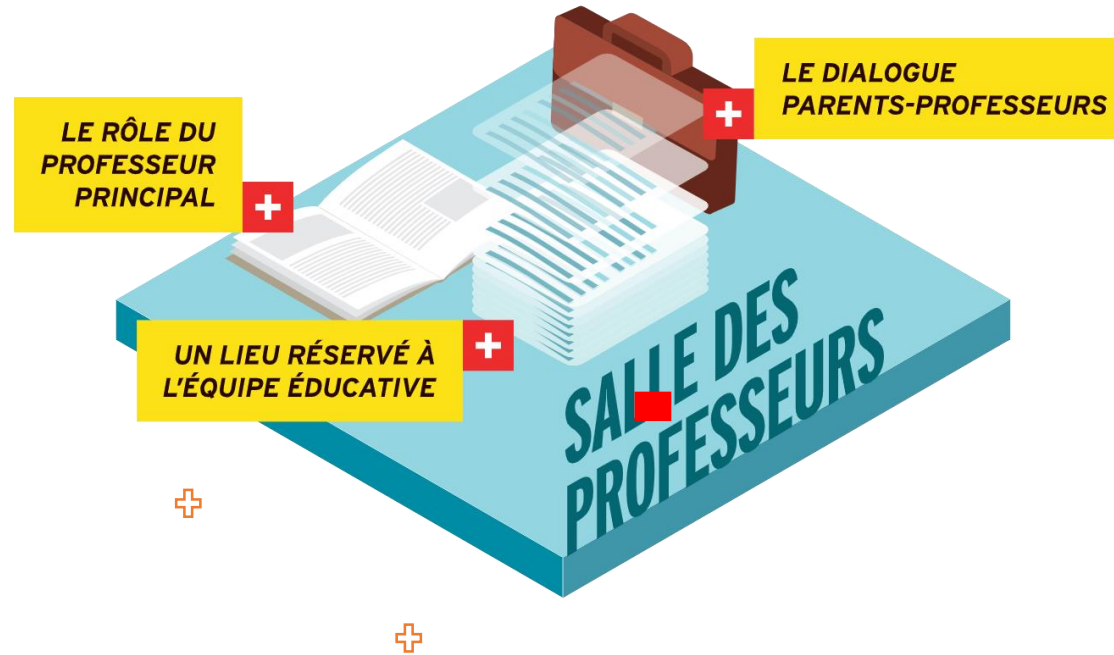
Pronote est un logiciel qui permet de suivre la scolarité de tous les élèves au quotidien : les professeurs y renseigneront tes notes ainsi que les devoirs à faire; la vie scolaire y notifiera tes absences et tes punitions éventuelles. Un code d'accès sera communiqué aux familles en début d'année scolaire.

C'est ta « carte d'identité » au collège, tu dois toujours l'avoir sur toi et pouvoir le présenter à chaque fois qu'un adulte te le demande, notamment le matin à la grille et lorsque tu quittes le collège. C'est un carnet de liaison qui permet de communiquer des informations importantes à ta famille. Tu dois en prendre le plus grand soin.



Les professeurs

Chaque classe a son Professeur Principal. Il a un rôle particulier car il doit coordonner la vie de la classe en consultant les autres professeurs. Tu peux t'adresser à lui en cas de problème concernant la vie de la classe, les devoirs, les cours...



La salle des professeurs se situe à l'administration au 1^{er} étage. En demandant l'autorisation, tu as la possibilité de déposer des documents dans les casiers de tes professeurs.



Les apprentissages

Tu vas découvrir de nouvelles matières, en général il y a un professeur pour chaque matière. Penses à **organiser** ton travail à l'avance pour ne pas être débordé en fin de semaine.



Les parcours éducatifs sont un ensemble d'activités menées tout au long de la scolarité de le 6e au bac, sur des thématiques précises, Il en existe 4 et chaque discipline y participe,

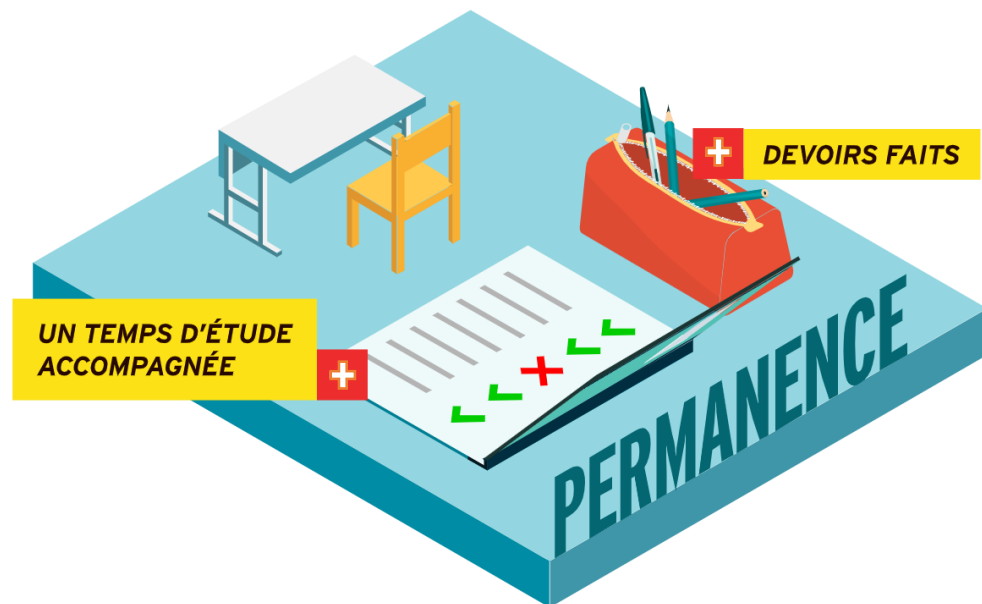
- Le parcours avenir
- Le parcours d'éducation artistique et culturelle
- Le parcours citoyen
- Le parcours éducatif de santé

Chaque trimestre, il y aura un conseil de classe.
C'est une réunion entre les professeurs de la classe, les élèves délégués, le Principal, la CPE et les délégués des parents.
On y fait une évaluation du trimestre pour l'ensemble de la classe et pour chaque élève.



L'étude

En général l'étude se déroule dans les bâtiments modulaires situés dans la cour. On doit s'y rendre lorsqu'on a une heure de libre, pour y faire ses devoirs. On peut demander de l'aide au surveillant qui l'encadre. Profites en pour t'avancer dans ton travail, en silence.



Le dispositif « devoirs faits » est un temps dédié, en dehors des heures de classe, et dans l'établissement, pendant lequel l'élève effectue les devoirs demandés par ses professeurs. Il s'adresse à tous les collégiens volontaires.



Le personnel de service

M. Kravtchenko, Le Chef de cuisine et son adjoint M. Vivier

Ils s'occupent de l'entretien des locaux et du service de demi-pension.

Ils conçoivent et réalisent les menus, en accord avec la Gestionnaire et avec le personnel de cantine.

M. Falzoi, le personnel de cantine

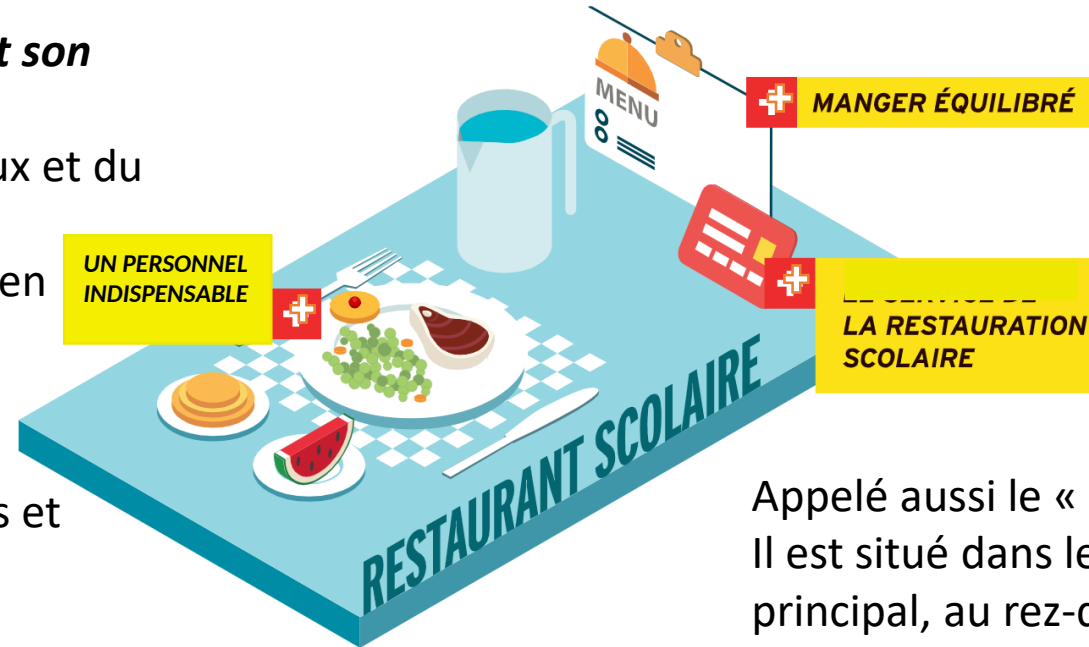
Il contribue à la préparation des repas et sert au restaurant scolaire.

M. Tizzoni, Le Technicien

Il est chargé de la sécurité de l'établissement. C'est lui qui repère, contrôle, répare et remplace le matériel défectueux.

Mme Guiseppi, Mme Pani, Mme Paoli, M. Mei, Les personnels d'entretien

Ils s'occupent de l'entretien général des bâtiments, de la cour et de la cuisine.

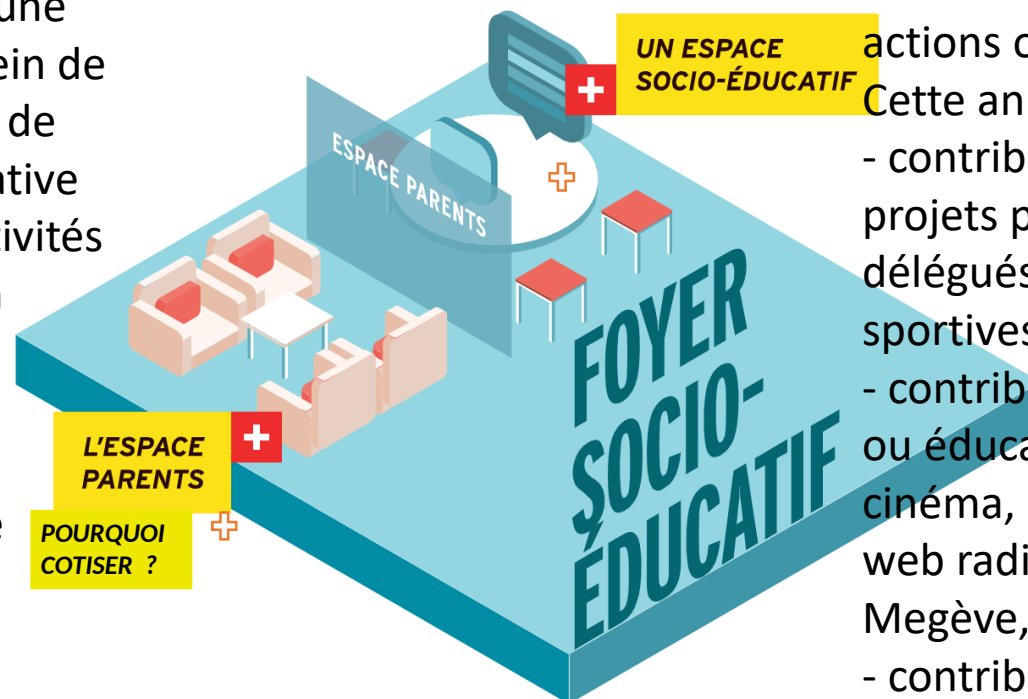


Appelé aussi le « réfectoire ». Il est situé dans le bâtiment principal, au rez-de-chaussée. L'élève demi-pensionnaire a une carte qu'il doit présenter devant une machine qui distribue les plateaux. Il y a deux services établis par un ordre de passage. Comme c'est un self-service, chaque élève doit débarrasser son plateau avant de quitter la salle.

Le foyer socio-éducatif

Le **foyer socio-éducatif** est une association constituée au sein de l'établissement, dans le but de participer à la finalité éducative de celui-ci, par le biais d'activités diverses ou de participation financière aux projets des équipes pédagogiques et éducatives.

La cotisation est facultative (15 euros) .



Avec le concours précieux des élèves, des parents d'élèves et grâce aux cotisations, de nombreuses actions ont été menées.

Cette année notamment, le FSE a :

- contribué à une partie du financement de divers projets pédagogiques (chorale, formation des délégués, déplacement de différentes équipes sportives, club sciences, club jardinage...)
- contribué au financement de divers projets culturels ou éducatifs (matériel à destination du foyer, sorties cinéma, rallye culturel pour les futurs élèves de CM2, web radio, échange scolaire avec un collège de Megève, voyage à Rome...)
- contribué à l'organisation du bal de fin d'année des 3èmes, à l'achat d'un rack à vélo...



**Nous te souhaitons une excellente année
scolaire et une bonne rentrée !**

